L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
ORGANE DES 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE, 2 DECEMBRE 1883.

Chemin de fer à un rail.

M. Henri de Parville parle ainsi, dans le *Journal des Débats*, du 15 novembre, de l'invention d'un chemin de fer à un rail :

Jusqu'ici nous nous étions contentés des chemins de fer à deux rails ; ce n'était plus suffisant en 1883. M. Lartigue a imaginé le chemin de fer à un seul rail! L'idée, ma foi, paraît pleine de promesses. Le nouveau système, né d'hier, est déjà en exploitation ; on s'en sert notamment en Algérie pour transporter les alfas, les récoltes, les cannes à sucre, etc. Nous venons de voir fonctionner le nouveau chemin de fer à Autenil Paris.

C'est tout simple : un rail en fer plat constitue la voie, supporté de place en place à 0m80 de hauteur au-dessus du sol par deux jambes de fer écartées en forme de V et posées elles mêmes sur une large semelle ou traverse métallique. Ces tubes de fer surélevé s'en va à perte de vue.

Le matériel est aussi rudimentaire. Un châssis porte en son milieu une ou deux roues à gorge appuyant sur le rail. A droite et à gauche du châssis pendent comme un cacolet deux paniers qui descendent d'au moins 0m60 de chaque côté du rail et qui se trouvent, par conséquent, en équilibre d'autant plus stable qu'ils sont plus chargés. Et c'est tout.

On réunit entre eux plusieurs cacolets, 10, 15, 20, au moyen d'un système d'attache ingénieux (Chaque châssis porte à l'avant et à l'arrière un gros ressort à boudin horizontalement fixé. On rapproche les spires en les faisant pénétrer les unes dans les autres ; on glisse à l'intérieur une cheville et l'attache est parfaite et flexible. On va appliquer cette heureuse disposition à l'attelage des chevaux aux voitures ordinaires. On diminuera la fatigue du coup de collier.) On attelle un cheval, un mulet, un bœuf, des hommes au véhicule d'où et le train s'ébranle et progresse. Il va sans dire que chaque application particulière nécessite des cacolets spéciaux ; paniers pour les récoltes, plate-forme pour les marchandises, caisses basculantes pour la houille, cuisses grillées pour les pierres, cacolets pour les blessés, cacolets pour l'artillerie de campagne ou de montagne, etc.

Il semblerait que dans le système mono-rail il soit indispensable de proportionner également la charge de chaque côté ; ce n'est pas nécessaire ; une différence de poids même exagérée n'a d'autre effet que d'incliner les roues porteuses, mais le véhicule continue sa marche sans déraillement.

Les avantages du chemin de fer à rail unique surélevé sont considérables et nous ne saurions les énumérer tous. Depuis plusieurs années, on avait bien essayé, et même avec succès, d'opérer le transport des alfas, des récoltes, etc., au moyen de petits chemins de fer miniature. Mais ces chemins de fer aux dimensions très réduites n'en sont pas moins de vrais chemins de fer exigeant, pour leur établissement, des études préalables, des travaux de consolidation de la voie, etc.; il faut examiner avant la pose les parties rectilignes de la route, les courbes, les croisements, les aiguillages ; en un mot, établir le chemin de fer selon un tracé défini. En outre, quand la voie est étroite, on est conduit à donner au châssis et aux roues un excès de poids pour abaisser le centre de gravité ; de là naturellement un accroissement de poids mort et une exagération de la résistance à la traction.

Avec le mono rail Lartigue, ces inconvéniens n'existent plus. C'est le chemin de fer qui se plie aux exigences de la route et non plus la route aux nécessités de l'établissement de la voie ferrée. On installe le rail sans préparation, partout, sans étude préliminaire. Y a-t-il une coulée franchir ? Le ruban métallique se courbe d'un tour de main ; la voie est si flexible ! Existe-t-il une rampe à gravir ou à descendre ? On installe des jambes de renfort obliques de place en place. Le terrain est-il marécageux ? On place des planches sous les semelles. Y a-t-il un cours d'eau à franchir ? On installe le rail sur de légers ouvrages en bois. Bref, cela passe et s'adapte partout. On pose les jambes de force et les rails d'une longueur fixe de 3 mètres ; on assemble les rails à la suite les uns des autres avec quelques boulons ; on dispose les supports, et, avec une équipe de six hommes, on peut poser largement 1 kilomètre par jour. Veut on changer de direction incliner la voie à droite ou à gauche ? On déplace les supports et l'on suit le nouveau tracé. Dans les terrains mouvans ou de sable, une voie ordinaire est difficile à poser ; les sables recouvrent les rails, les traversés, les rails se déplacent, déchissent, les déraillemens se multiplient ; ici la voie est en l'air et toujours prête à laisser passer les cacolets. On supprime tout entretien, tout aiguillage, (L'aiguillage est inutile. On sectionne le ruban ferré en retirant les boulons ; on approche à la main le rail de la voie nouvelle et l'on pousse le train dans la nouvelle direction.) toute plaque tournante ; on évite les ouvriers spéciaux ; le premier venu sait poser un mono-rail! C'est vraiment le chemin de fer pour tous les usages par excellence que le railway Lartigue.

Est-il besoin d'ajouter que le système est extrêmement économique ? Economie de poids pour le transport à pied d'œuvre, ce qui est énorme dans certains pays ; économie d'établissement ; économie de traction.

Dans les mêmes conditions de service, le voie coûte environ 30 0|0 moins cher que la voie ordinaire ; le matériel roulant coûte aussi environ 30 0|0 moins cher que le matériel ordinaire ; enfin, le poids transporté à 20 kilomètres par un mulet marchant à raison de 4 kilomètres à l'heure est en moyenne de 15,000 kilog.; à la même distance, avec l'ancien système, il est seulement de 5,000 kilog.

L'invention de M. Lartigue pourrait bien prendre une grande extension. On étudie en ce moment le transport des voyageurs sur rail unique. Peut-être pourviendra-t-on de ce côté, et à bref délai, à une solution nouvelle et bien opportune de la question des transport économique sur les chemins de petite communication. En attendant, le nouveau système rend des services évidens à l'industrie et à l'agriculture.

On a terminé, le 14 novembre, les travaux du percement du tunnel de l'Arlberg, qui abrégera le trajet du chemin de fer entre Paris et Vienne, et qui ouvrira une voie directe, en dehors de l'Allemagne, au trafic commercial entre la France et les pays du Danube inférieur.

Le longueur du tunnel de l'Arlberg sera de 10 kilomètres 270.

Les travaux, commencés le 13 novembre 1880, auront été effectués en trois années justes, au lieu de quatre qui avaient été prévues.

SOUVENIRS d'Amérique et de France

—OU—

MEMOIRES D'UNE CREOLE.

—

New-York—Paris.

—

Paris, 20 septembre 1880.

CHAPITRE 1er.

QUI N'EST PAS UN AVANT-PROPOS.

En commençant ce volume j'aurais voulu, pour toute *Préface*, me borner à ce souhait innocent :

" Puissiez-vous, ô mes pauvres Souvenirs, arracher à quelque commis de librairie cette exclamation caractéristique : " C'est curieux, c'est à n'y pas croire! " cela réussit.... cela se vend comme si " C'ETAIT UN MAUVAIS LIVRE!!"

Ce bizarre compliment fait à l'ABBÉ CONSTANTIN de L. Halévy m'a beaucoup frappée ; il y a là matière à graves réflexions, mais je garde pour un chapitre spécial celles que m'ont suggérées ces quelques mots.

Je veux, d'abord, exprimer ici ma vive, ma profonde gratitude à tous ceux qui ont bien accueilli mon timide essai.

J'avais raison de croire en la bienveillance de mes *compatriotes* ; non seulement j'ai eu la joie de me voir *comprise*, mais j'ai l'honneur de compter parmi ceux qui m'ont accordé quelque attention des hommes d'un talent reconnu, des érudits, des lettrés qui *ont fait leurs preuves*. Tous ont gracieusement fait mentir le proverbe qui dit :

" *Nul n'est prophète chez soi*...."

Tous ont voulu me prouver que je ne m'étais point abusée en espérant que je serais la bienvenue dans ma chère Louisiane.

Tant de voix ont répété : " *Vous n'êtes pas oubliée* ..." ; tant de plumes aimables ont souligné certaines passages de mon modeste RECUEIL que j'ai pu me convaincre de cette vérité, la plus douce de toutes :—*Je n'ai que des amis là bas!*

On a délicatement fermé les yeux sur les imperfections du travail pour ne voir que l'*intention*.... ; on a glissé sur les pages pouvant prêter à la critique pour n'appuyer que sur celles où j'avais mis le meilleur de mon âme ; on a loué, avec une bonne grâce exquise, tout ce qui était louable ; en un mot, on a " *fait fête à mon cœur*" qui se réchauffait, un instant, aux foyers louisianais!

Ce n'a pas été sans émotion que j'ai tout enregistré.

Je ne rougis pas d'avouer que mes yeux se sont mouillés, plus d'une fois, et que j'attache, *Mesdames* et *Messieurs*, le plus grand prix à ces lettres, à ces *articles* qui m'ont porté l'expression de votre sympathie.

Laissez-moi vous dire que j'ai en la joie bien grande de trouver même ici, de ce côté de l'Atlantique, des échos de cette bienveillance qui m'attendrit. Quelques *étrangers* m'ont écoutée avec intérêt ; au nombre de ceux qui ont bien voulu me le dire il s'en est trouvé d'aussi *vénérans* que mes bien-aimés compatriotes ; je ne sais rien leur dire de plus affectueusement reconnaissant. Merci donc à *tous* ; merci du fond d'un cœur qui oublie jamais un bienfait.

Je vieis vous prier, aujourd'hui, de parcourir, avec le même bon vouloir, ce nouveau RECUEIL dont je modifie un peu le titre pour me conformer à ce que je veux regarder comme un conseil.

La *Gazette de France* me consacrant, un jour, une de ses colonnes faisant cette réflexion :

" Au lieu du mot de SOUVENIRS j'aurais mis celui de MEMOIRES en tête de " cette œuvre, s'il m'avait été donné d'y " collaborer, et je l'aurais publiée comme " une suite de ces LIVRES DE RAISON que " l'école de M. Le Play voudrait et justement voir se répandre dans les maisons " où l'on comprend encore la valeur, " l'importance et les conditions de la vie " de famille."

On devine le sentiment qui fait adopter ce mot que j'aurais trouvé trop prétentieux pour un pareil écrit.

Il ne sera pas nécessaire, pour avoir l'intelligence de ce volume, d'avoir lu le précédent ; c'est pourquoi je l'appellerai point celui-ci : *Suite de mes Souvenirs*

Je rends grâces à tous ceux qui m'ont dit si cordialement : " *Faites moins de citations* — empruntez moins aux autres — donnez-nous un peu plus de vous-même." Mais je ne puis, dans leur propre intérêt, ne point piller encore de ci, de là.

Souvent il m'arrive, au moment où je vais formuler ma pensée, de la trouver si bien présentée par *un autre* que je me hâte de la tracer, non point parce que ma paresse y trouve son compte, mais parce que mes lecteurs y gagnent.

Par exemple, je voulais parler, à propos de l'Amérique, de nos grands généraux, voilà que M. Cauvin, d'Avignon, dans une remarquable étude sur le général Robert E. Lee, me dispense de faire ce travail ; je n'ai qu'à copier.

J'emprunte à *un Créole* ce suave HYLAS! qui dit infiniment mieux que je n'eusse pu le faire, tout ce qu'il y a de touchant dans la *simple* résignation de nos ravageurs d'Amérique :—au Secrétaire perpétuel de l'Académie Louisianaise, sa description d'un ouragan sur les bords du Mississipi et autre chose sur la langue française :—à Théophile Gautier, ses *Aiseaux* qui frétoit le pendant des *Faudons* de Moreau de St-Méry.

Enfin, c'est à M. de Pontmartin que je demande tout ce qu'il m'est été si doux d'écrire, moi-même, sur le *noble exilé de Frohsdorf*....

Personne ne se plaindra de ce que je laisse la parole *aux maîtres*.

A mon grand regret je dois renoncer au plaisir de donner à mes lecteurs la notice promise sur la vénérée *Sœur Bâchopet* Sa *famille spirituelle*, consultée, s'est douce ment prononcée en faveur d'un silence " dont St-Vincent de Paul, affirme-t-elle, se réjouira au ciel...." Je n'en sais rien.

Le doute m'est permis, et, s'il m'était possible de plaider pardevant le Saint Fondateur, j'ai la certitude absolue qu'il me donnerait gain de cause.

Je ferais valoir les circonstances actuelles qui rendent *nécessaires* la mise en lumière de tous ces beaux dévouements étouffés sous le boisseau, ... je dirais de si belles choses, restées dans l'oubli ; je montrerais, et hardiment, ces crèches, ces écoles, ces hôpitaux, ces ouvroirs *méconnus, gênés, dépouillés*, que St-Vincent mettrait bas les armes de l'humilité.

Malheureusement, je ne puis m'adresser au ciel ; il me faut courber la tête et laisser à de plus heureux le soin de dire, *quelque jour*, ce que fut la femme admirable qui porta, en religion, le nom de " Sœur Aurélie."

Enfin, si des lecteurs *difficiles* me reprochaient de n'avoir pas consulté des juges compétens avant de livrer au public mes réflexions et *celles des autres*, je leur dirais :—Voulez-vous que je me fasse foudroyer par une apostrophe du genre de celle-ci ?

" Tout n'est pas roses dans le métier " de critique septuagénaire, et, parmi les " épines qui remplacent pour lui la reine " des fleurs, il n'en est pas de plus agacante que la demande de QUELQUES " LIGNES."

Supposons un instant que j'aie eu la velléité de demander, non pas *quelques lignes*—Dieu m'en garde!—mais, seulement un conseil, la lecture du manuscrit.... à ce noble vétéran qui " depuis " cinquante ans fait de la littérature légitimiste et qui n'a pu, à cause de son " grand âge, aller pleurer sur le cercueil " de son Roi...." détail touchant qui m'a fait gémir. Supposons que la tentation d'avoir son avis m'était, un jour, traversé l'esprit, croyez-vous que je ne me fusse pas en *pensée d'entrer à cent pieds sous terre* — comme on dit en Louisiane — en lisant le feuilleton de la *Gazette de France* du 10 septembre 1883 ? Voyez :

" Vous comprenez, n'est-ce pas, que " les tigres du Bengale, les hoole-degaces, " les hérissons, les plus-grimbeins sont de " la canée, comparés à votre vieux critique, lorsqu'il reçoit une lettre CHARGE (de ses malédictions) où on lui " demande QUELQUES LIGNES ?"

Oh ! j'ai frissonné à ce passage ; j'ai plaint, de tout mon cœur, les infortunés " *quémandeurs de quelques lignes.*" Vous sentez bien que, logiquement, *demander un conseil* c'est l'équivalent de ce crime qui agite les nerfs de *Tilleuse solitaire* au point de le faire s'écrier :

Oh! ces QUELQUES LIGNES!

Autant d'accès de fièvre, de jurons et de crises nerveuses! QUELQUES LIGNES! Si j'avais la plume d'*Hoffmann* ou d'Edgard Poë, je vous raconterais comme quoi elles ont fini par prendre pour moi un corps, une forme, un visage. Dans mes rêves, elles m'apparaissent, tantôt en caractères cabalistiques, tantôt sous les traits de ces méchantes fées, de ces gnômes grotesques, de ces esprits malfaisants, de ces lutins gogenards, de ces djinns perfidieux, qui s'accrochent aux fenêtres, se glissent à travers les rideaux, répandent une odeur de souffre, bouleversent chaises et fauteuils, descendent par les cheminées, vident les bouteilles, cassent les assiettes, poivrent le pot-au-feu et jettent un sort aux jeunes filles. Quand je me réveille, je les vois, à la pâle lueur de ma lampe, courir sur ma cloison en longues pattes d'araignée ou voltiger dans ma chambre avec des ailes de chauve-souris. Elles me tourmentent, elles me narguent, elles m'obsèdent ; c'est quelque chose comme la possession au Moyen Age. Partout je crois les voir, les lire, les épeler, les entendre. L'autre jour, le vieux Dominique, le dernier de mes chers *patrons* du Rhône, un brave homme dont je grand-peine s'berce sur ses genoux, vint me proposer une partie de pêche.—Que fait-il emporter? lui dis-je.—Oh! il suffira de QUELQUES LIGNES.—QUELQUES LIGNES, misérable! Tu n'as donc pas pitié de ma vieillesse? .... Va-t-en! va-t-en! Je ne te connais plus!"

Je m'étais, dévotement, signée après l'autre passage, et j'avais bien fait de ce que je n'eusse pas à me frapper la poitrine, en courbant la tête.... après celui-ci j'ai été prise d'un accès de *fou rire*, un véritable accès, comme au temps où je lisais DICKENS—aux lustres, hélas! ont sonné depuis lors!

J'ai retrouvé, malgré les tristesses de l'heure présente, un éclair de ma gaieté d'autrefois—quand j'étais gaie!—Je riais toute seule, dans la rue, en y pensant, et j'avais beaucoup de peine à me retenir pour ne pas attirer l'attention des passants.

O mes amis, qui que vous soyez, qui me voulez du bien, ne me conseillez jamais de soumettre ma prose à l'examen d'autrui.

L'un me dirait : " *Otez ceci*, c'est entaché de *libéralisme*...."

Un autre demanderait la modification de tel passage en affirmant que cela choquera *certaines idées*....."

Un troisième trouverait que cette page *sent le confit*.....

Un quatrième exigerait que je ne parlasse pas de lui, étant donné que " mais d'être un *auteur en renom* l'on n'a pas le droit de rendre hommage à *son talent*..... Sans compter tous ceux qui me crieraient : " Vous n'êtes pas dans le *mouvement*.....

Bref, je vous assure qu'il ne resterait rien *de moi*.

Pour échapper à cette disgrâce je vais faire, comme pour le premier volume : enivre *mon idée*, et me livrer à la bienveillante critique, sans crainte aucune.

Peut être, après mon mort, m'accordera-t-on cette épitaphe :

"CI GIT.... QUI FIT TOUJOURS A SA TÊTE."

Et si la grande ombre de Kérabanlé-Tête vient à traverser le champ funèbre peut-être daignera-t-elle s'arrêter devant le mausolée, en s'écriant victorieusement :

" *Elle le fit.... et.....* FIT BIEN !"

Un individu nommé Boyer, du village d'Etaing, (France) qu'on soupçonnait de fraude, ne pouvait obtenir sa libération du service militaire, qu'il avait été écroué, dernièrement, dans la prison d'Espalion.

Boyer refusait obstinément toute nourriture. Après trois jours de jeûne, il est entré tout à coup, en proie à une force extraordinaire, il a dessellé un barreau de sa cellule, dont il a enfoncé la porte. Puis, criant et vociférant, il a parcouru la prison, brandissant sa barre de fer et cherchant une issue. Le gardien chef-geôlier empêché d'aller prévenir la gendarmerie ; sa femme n'avait eu que le temps de se réfugier dans une cellule, et de s'y enfermer.

Les autorités arrivent bientôt devant la prison ; mais la clef ne joue plus dans la serrure de la porte d'entrée, qui a été forcée par Boyer. On essaye, mais en vain, de la persuasion auprès de ce dernier. Il a faim, on lui fait passer du pain qu'il mange avec voracité ; il a soif, on lui donne du vin, mais il refuse le vin et demande de l'eau claire.

Comment s'emparer du forcené ? On a l'idée d'employer les autres prisonniers à cette capture. L'opération n'est pas facile. Ceux-ci sont enfermés dans leurs cellules entr'ouvertes seulement et fixées par une chaîne à la distance réglementaire, d'une rencontre. Dans ces circonstances, des fils de sang montaient aux joues de Françoise et la brave fille ne demandait qu'à rencontrer le gardien-chef, qui a le trousseau des clefs, ne pas plus sortir de son cachot qu'elle a reformé derrière elle.

Enfin, un des prisonniers, malgré et fluet, parvient à se glisser à travers l'entrebâillement de sa porte, et délivre ses camarades ; tous vont à Boyer. Celui-ci s'est adossé à un angle du mur, faisant face aux assaillants ; c'est en vain qu'ils essayent, pendant une demi-heure, de s'emparer de lui ; Boyer brandit sa barre de fer, et va casser la tête à celui qui se mettra à sa portée. Enfin, au bout d'une demi-heure de lutte impuissante, le prisonnier Ducros, saisissant le moment où Boyer détourne la tête, bondit sur lui. L'attaque a été si violente et si prompte, que les deux hommes roulent sur le sol ; les autres prisonniers se précipitent ; ils s'emparent de Boyer, et le maintiennent jusqu'à l'arrivée des gendarmes.

Boyer a été conduit à l'établissement d'aliénés de Rodez.

Aux termes d'un testament fait à Naples le 24 mars 1880, un Italien, ami de la France, M. Pascal Favale, a laissé à la municipalité parisienne une somme de 18,000 lires.

Ce legs est destiné à fonder à perpétuité trois dots de 300 francs, qui seront attribuées chaque année à trois jeunes filles pauvres et honnêtes désignées par le sort et n'ayant pas moins de seize ans et plus de vingt-cinq ans.

Ce legs sera attribué pour la première fois l'année prochaine. La Ville de Paris vient d'être autorisée à l'accepter.

On lit dans le *Français*, de Paris :

Les origines de la variole sont toujours enveloppées d'obscurité ; mais tous les historiographes de cette terrible maladie dont les ravages ont été, avant la vaccine, la peine distancée par ceux de la peste, s'accordent sur ce point, qu'elle était ignorée des anciens et que quelque élasticité qu'on donne à l'interprétation des textes, il est difficile d'admettre que l'antiquité ait connu cette fièvre éruptive. Elle a en effet des caractères si tranchés, que l'on ne saurait croire que la médecine grecque, qui excellait dans le signalement des formes extérieures des maladies, ait oublié de nous laisser le portrait clinique de celle-ci.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle parvenue le mahométisme, qu'elle a marché à la suite des armes musulmanes, et a fait avec elle la conquête d'une partie de l'Europe, s'établissant dans ce continent pour ne plus le laisser sans doute. Ce sont les médecins arabes qui l'ont décrite pour la première fois, et le tableau qu'ils en ont tracé est encore d'une fidélité frappante. Mais d'où venait-elle au siècle de l'ère chrétienne ? Etait-ce une maladie nouvelle, ou bien cantonnée pendant une longue série de siècles dans le centre de l'Afrique, où elle exerce encore des ravages considérables, avait-elle cheminé du Sud au Nord à la faveur des relations commerciales qui commençaient à devenir fréquentes entre ce qu'on appelait l'Ethiopie, la vallée du Nil et la république arabique?

Ce n'est pas que quelques érudits n'aient assigné à la variole une origine classique ; mais cette opinion n'a guère rencontré de crédit, et le sentiment commun est que les Arabes, au lieu de la recevoir de l'Inde, l'ont apportée à celle-ci alors que leurs armées parcouraient ce pays dans tous ses sens. On a bien dit également, à l'encontre de l'opinion qui assigne à la variole une origine africaine, que l'épidémie qui ravagea la France au sixième siècle et qui fit des victimes jusque dans la famille royale, n'était autre que la variole qui avait devancé l'invasion musulmane ; mais il manque à la description qui en a été laissée par l'historien Grégoire de Tours certains traits caractéristiques qui ne permettent guère d'adopter cette opinion. En résumé, la variole, comme la peste, semble avoir eu un foyer primitif en Afrique, et le mahométisme l'a propagée en lui y vehiculant, celle ne paraît plus douteux.

Ce ne sont pas seulement des textes historiques qui sont allégués à l'appui de cette manière de voir : on invoque aussi l'aptitude remarquable de la race noire à contracter la variole et à lui donner ses formes les plus graves et les plus pétéchiales. Elle a emporté cette prédisposition dans les migrations forcées que la traite lui a imposées, et pendant longtemps la variole a été la pierre d'achoppement des tentatives de colonisation faites aux Indes occidentales. On peut citer comme un exemple mémorable des ravages de la variole, quand elle s'établit au milieu des populations nègres, l'épidémie de 1517 qui dépeupla presque complétement l'île d'Haïti.

Un citoyen qui n'a pas de chance c'est le sieur Eugène G... de Bisencourt, en France. Cet homme, qui se croyait né pour jouer, sans beaucoup travailler, s'était fait d'abord cafetier, puis continuer de cheminots ; mais ses bénéfices s'en allaient en eau de boudin. Alors, renonçant à son industrie, il faisait la misère.

Il se souvient qu'il s'était assuré contre l'incendie à la Compagnie la France pour un chiffre de six mille francs. S'il avait le courage de mettre le feu à l'hôtel et d'obtenir cette belle indemnité, il n'en possédait pas pour six milles sous! Une première fois il échoue ; mais, dimanche dernier, il prend mieux ses mesures : des papillottes et des petits tas de bois, sont jetés, sont disposés de place en place dans le grenier ; au fond de la cuisine il fait une trouée qu'il recouvre de matières inflammables, puis une traînée d'essence dans le grenier qui conduit sur le cabinet où est son lit ; là, large ouverture est pratiquée ; une blouse qui y était appendue va communiquer le feu à la paillasse, maintenu debout à l'aide d'un traversin, puis tout embrasser. Une lampe à pétrole, préparée à dessein sur la table de la cuisine, devra tout incendier.

Le sieur G... avait seul, pour se préparer un alibi, de dire que ce jour-là il allait coucher à Godelmesnil, chez son beau-père. Toutes ses mesures étaient donc bien prises.

Le feu prend à onze heures du soir comme c'était prévu ; mais des voisins, les sieurs Marcé et Ansart, réveillés à temps, s'en rendent maîtres.

G.... a encore une fois manqué son coup ; mais la gendarmerie ne l'a pas manqué. Il est venu pour la rumeur publique, elle a fait connaître à son tour la justice ne payera pas ses dettes, mais elle va le loger gratis. Le coupable a d'ailleurs avoué. Cet homme n'est âgé que de trente et un ans ; il est veuf et père de deux jeunes enfants.

—Nous sommes sauvés !

Vers 1874, un jeune homme de dix-sept ans, nommé William Cavendish Bentick, était simple lieutenant au 25e régiment de Stafford, en Angleterre. Absolument pauvre, il menait sévèrement la vie des officiers anglais sans fortune, partageant son temps entre les devoirs de caractère et les devoirs de la famille : ombre à un thé et son régiment.

Il était cousin, à un degré éloigné, du duc de Portland, demeuré sans descendants directs. Un jour, le duc le fit demander et lui dit en substance : " William, vous êtes destiné à porter bientôt mon titre et à recevoir mon héritage. Il ne convient pas que les vôtres soient trop dure et que vous ne puissiez, dès maintenant, prendre le goût de l'existence qui vous est réservée. ; J'ai décidé de vous y aider. Voici vingt-cinq mille livres."

William Bentinck, répondit très simplement, qu'il acceptait, mais à la condition que la somme serait versée à sa mère.

En 1879, il entrait en possession du titre et de la fortune ducale. Le lieutenant à la solde, il devenait d'une première gentilleman et l'un des plus riches rentiers du Royaume-Uni : douze millions de revenus, sans compter cinquante millions d'économies!

Pour rapporter un souvenir du Havre, la famille Dulopin a acheté un magnifique perroquet sachant parler d'un marin qui revenait d'Amérique et qui l'avait gardé plusieurs mois à bord.

L'oiseau fut installé dans une superbe cage, mais bientôt on s'aperçut qu'il s'y ennuyait ; bien qu'elle fût dorée ; assurément M. et Mme Dulopin firent l'acquisition d'un perchoir luxueux ; Coco, dédaigneux du perchoir comme de la cage, prenait de plus en plus mélancolique.

A bout d'inventions, M. Dulopin eut un matin une idée de génie.

—Coco nous s'ennuie, il ne parle pas, parce qu'il a l'habitude de la mer ; ce perchoir, cette cage sont immobiles.

Aussitôt les deux époux prennent une corde, la saisissent chacun par un bout, posent au milieu le perroquet et se mettent à la balancer doucement. Coco alors lève la tête, son œil s'arrondit, son bec s'ouvre et il dit :

—Mais n.... de.... vous allez me f.... par terre!

En sortant de l'Hippodrome :

Premier gymnaste.—Je suis éreinté, j'ai fait des poids.

Deuxième gymnaste.—Moi, j'ai soif.

En chœur.—Allons nous désaltérer.

On écrit, de Madrid, au *Petit Marseillais* :

Une étoile de l'opéra italien, Mme Falcoui, voyageait, mardi dernier, sur le chemin d'Andalousie. Elle venait de Madrid et se rendait à Malaga. Jusqu'à Alcazar-de-San-Juan, elle était restée seule dans son wagon tout encombré de ses bibelots. Auprès d'elle, sur le fauteuil d'en face, dans les profondeurs du filet suspendu sur sa tête, partout enfin la diva avait entassé, dans un pittoresque désordre, un nécessaire en maroquin, une aumônière en or de Russie, un coffret en bois de rose, un éventail en nacre incrusté or, des livres, et puis une ombrelle, et, que sais-je encore, une masse de riens inutiles et coûteux, avec un plaid d'Ecosse, un cachemire indien, etc., etc. Tout un bazar, enfin.

A la station d'Alcazar monte un voyageur.

C'était un jeune homme à physionomie distinguée, à la mise élégante et d'une exquise politesse. Il salue avec grâce et entame la conversation ; il ne souffrira pas que la diva se gêne pour lui et il installe pour que tous ces objets restent éparpillés tels qu'ils sont. Il charmera la dame par le récit d'anecdotes spirituelles et piquantes. Il lui causera théâtre, musique, voyages. Il lui parlera de l'Italie qu'il ne connaît pas, mais qu'il adore, de l'Espagne qu'il connaît à fond, de l'Asie qu'il a eu peu visitée. Il se montrera aimable envers elle, empressé, respectueux.

Mais voici que le train s'arrête cinq minutes. La diva fera bien l'honneur à ce brillant cavalier d'accepter quoi que ce soit, un biscuit et un verre d'orgeat par exemple. Cependant, la Falcoui refuse.

—Par exemple! un *refresco* seulement, alors ?.... Rien que l'orgeat ?.....

—Non plus.

—Mais, si !

—Mais, non !

Le cavalier insiste. Comment résister longtemps à ces fines moustaches qui se relèvent gracieusement sur la lèvre entr'ouverte pour laisser, avec l'éclair des dents d'ivoire, le sourire le plus séduisant ? La Falcoui est vaincue : elle accepte.

Et le jeune cavalier d'aller quérir lui-même le *refresco* et de l'apporter à la prima donna qui l'absorbe.

Un instant après, Mme Falcoui s'était endormie d'un sommeil contre lequel vainement elle avait essayé de lutter. Elle ne se réveilla qu'à Cordone. Mais le jeune hidalgo avait disparu et avec lui, hélas! tous les bibelots, le coffret à bijoux, l'aumônière contenant l'argent, tout ce que la dame avait de plus précieux. Qui retrouvera le cavalier, maintenant ?

La mode est aux Maximes écrites sur du papier parfumé par des mains féminines.

Après les Pensées de Carmen Sylva, ce royal bijou, classé par une souveraine, après les Pensées d'Antoine, d'une exquise désinvolture, voici les Maximes de la Vie de la comtesse Diane.

Nous y cueillons ces quelques observations justes et délicates :

Tout être aimé qui n'est pas heureux paraît ingrat.

Nos douleurs ennuient ceux qu'elles n'attristent pas.

Un deuil de convenance est toujours commode. Ce sont des vacances noires.

La peur est un instinct. Le courage est une conquête.

L'amitié en veut à l'amour comme le pauvre en veut au riche.

Le jaloux est un martyr qui martyrise.

Il y a plus de vrais pardons que de vraies oublis.

Pour faire un ennemi, prenez un ami, il sait où frapper.

Il faut qu'un homme soit bien aimable, pour qu'on lui pardonne de n'être pas celui qu'on attendait.

—

Absolument historique :

Par un jour de pluie, Zimmermann, qui allait au Conservatoire, rencontre Cherubini, qui, lui, se rendait à pied à l'Institut.

Il s'empresse de descendre de sa voiture et de la lui offrir.

—Seulement, lui dit-il, comme nous ne suivons pas le même chemin, prêtez moi votre parapluie.

—Mon parapluie! s'écrie Cherubini, ze ne le prête jamais!..... Un peu vite, cocher, ze suis en retard !

—

Un locataire à son concierge :

—Vous ne m'avez pas monté mon journal.

—Je ne sais plus où je l'ai fourré. Mais, tenez, en v'là un autre.

—Un autre ! mais.....

—Oh! ça ne fait rien, c'est un journal à trois sous, comme le vôtre.

—

Le comble du bien-être pour un asthmatique :

Manquer de *tour*

—

Un client, regardant les étiquettes des flacons :

—Eau Montespan..... Qu'est-ce que c'est que ça, Monteepan ?

La parfumeuse, sans la moindre hésitation :

—C'est le nom d'une plante!

—

Le comble du naturalisme en poésie :

Faire des vers ayant autant de chevilles que de pieds.

—

En police correctionnelle :

—Vous avez été valet de chambre à St Pétersbourg. On vous a accusé d'avoir volé une rivière de diamants.....

—Pure calomnie, mon président. Par les froids qu'il fait dans ce pays, c'est pas étonnant que les rivières soient prises !

—

Un auteur avait porté à un directeur une pièce dont les personnages principaux étaient un fœtus et un ursidon.

L'auteur était allé ensuite au théâtre pour connaître son sort :

—Je trouve, lui répondit le directeur de son air le plus capable, je trouve que l'un de vos principaux personnages manque de..... franchise, et que l'autre manque de..... décision!

Sample remarque :

Quand un père dont le fils est militaire vous dit, en parlant de lui ; "Il est officier", vous pouvez être sûr qu'il n'est que sous-lieutenant.

S'il était seulement lieutenant, le papa s'empresserait de spécifier.

—

Plus promptement que la peste, le malheur fait le vide autour de celui qu'il visite.

Notre égoïsme redoute de prendre à la douleur d'autrui une part trop vive.

Sommes-nous frappés à notre tour ? L'isolement où l'on nous laisse, nous surprend et nous indigne.

Que d'amis on se trouve avoir au lendemain d'un succès!

Et que d'ennemis aussi.....

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi 1er décembre 1883.

COMPTOIR D'ESCOMPTE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Balances
Jusqu'à cette semaine inclue....	$8,016,418 24	$629.515 70
Même temps en année dernière....	1,979,149 07	218,878 32

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (Billets de banque) — pour cent.
Prix de l'argent en Banque à la Nlle-Orléans.....$0 9|16 à $1,10 $

MONNAIE ETRANGERE.

Doublon mexicain.....	50 @	—
Pièces de 5 francs.....	90 @	—
Pièces de 20 francs.....	3,80 @	3,90
Souveraine.....	4,75 @	4,85
Pièces de 10 francs.....	7,60 @	—
Doublons espagnols.....	15,40	—
Doublons péruviens.....	15,35	—
Doublons mexicains.....	15,45	—
Pièces de 20 pesos mexicains..	19,25 @	19,40
Or de l'Amérique du Sud.....	50c. par peso	
20 marks allemands.....	4,80 @	4,75
Or de la Calif'nie.....	7 @ 25 0|0	
Or mexicain, pièces de 5 dollars.....	25 0|0	
Or américain en barres.....	5 p. 0|0 comptant	

MARCHE MONETAIRE

L'argent est en bonne demande et le marché est ferme.

Prêts sur demande : aux banques 6 pour cent ; aux banques 8 pour cent.

Les taux d'escompte sont en cours comme suit :

Papier de 60 à 90 jours.....8 pour cent
Papier de 4 à 6 mois.....8 à 10 pour cent

CHANGE.

BRIGNEMARES—Commercial 92¾ à 93¾.

Le STERLING est stable.

Demandes sur Londres..... 79¾ à 80¼
Traites de banquiers (comme ci-dessus)..... 482
Traites de banquiers (comme ci-dessus) (traites) 482
Traites de banquiers (comme ci-dessus) (chèques) 482 à 10 ½

LES FRANCS sont stables.

Francs de commerce..... 5,25⅝ à 5,25
Signature de banquiers, nominales 5 21¼ à 5,20
Demande lettre.....

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.

Francs de commerce à $1 02 d'ass.
Les Banques tirent des chèques nominaux au pair par $1000

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes connues pour les valeurs locales :

C. S. 4 0|0 ici.....	121¼	122¼
do à Londres.....	126	—

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS.

Vendredi 30 Nov.

Bureau à 10 A. M.

Le 7's 67	67¼	Prime 88¾ —

Bureau à 12.

5,000 Bons Ville.....		88¾

Bureau à 2 P. M.

Le 7's 68¼	67	Prime 88¾ 88¾
10,000 Louisiana 7's.....		67

Bureau à 3.15 P. M.

2,000 Bons Ville.....		88¾
5,000 City Extended 6's (Paris).....		97
5,000 do do ex div 4		97
Le 7's 67¾ 67¼		Prime 88¾ 88¾

AUTIONS EN BOURSE.

Dernières cotes de N. O. Stock Exchange

Banques.	Valeur par par	Offre Demande
Canal & Banking Co.....	100	—
Citizens' National.....	100	122
Germania National.....	100	138½
Hibernia National Banking.....	100	—
Louisiana National.....	100	122
Merch. Long & Bay ngs.....	100	110½
National National.....	100	—
N. O. National.....	100	—
Peoples'.....	100	60
State National.....	100	—